

Eure

Simulation, Le collège Henri-Dunant teste ses réactions face au risque chimique



Mardi, surveillés de très près, élèves, professeurs et dirigeants du collège de Nétreville ont mis en oeuvre leur Plan particulier de mise en sûreté pour faire face à l'accident fictif d'un camion-citerne rempli de matière toxique.

Exercice obligé pour l'ensemble des établissements scolaires de France et de Navarre, la mise en oeuvre des Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) doit faire l'objet, chaque année, de deux exercices minimum. L'un pour faire face à un événement naturel ou technologique majeur, l'autre à une situation d'urgence particulière liée à la menace terroriste ou à l'intrusion d'une personne malveillante.

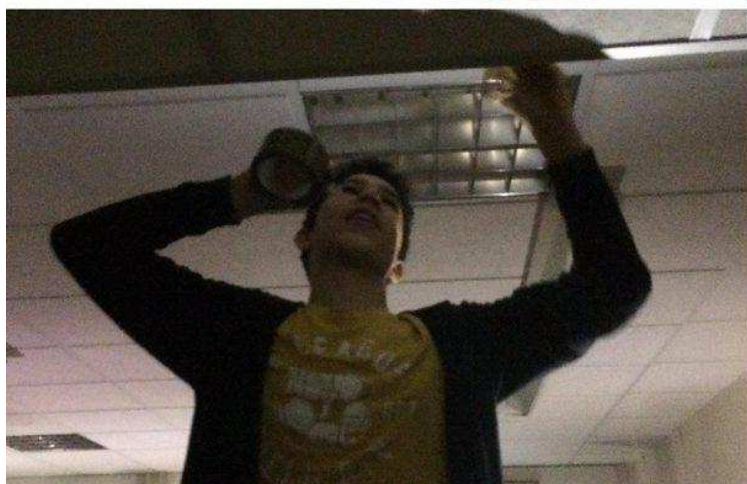
Mardi matin, le collège de Nétreville s'exerçait au risque technologique. Comme convenu, la proviseure du collège Henri-Dunant a lancé l'alerte vers 10 h en diffusant un message vocal dans l'ensemble des classes de son établissement. Et il ne fallait pas se rater.

Suivie de très près par un petit groupe de scrutateurs composé de la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, de Thierry Couderc, le préfet de l'Eure, de Séverine Gipson, députée de la 1^{re} circonscription, du Directeur départemental des services de l'Éducation nationale et de plusieurs policiers, Thi Hoa Phuong Lefevre a conduit la manoeuvre sans coup férir.

Chacun à son poste

Préparé en amont avec la constitution d'une équipe destinée à assurer l'encadrement des élèves et du personnel, les liaisons entre zones de mise en sûreté, les liaisons avec les autorités, les familles et les secours, le PPMS, parfaitement huilé, s'est déroulé sans accroc. Quelques minutes après le retentissement d'une puissante sirène, les 450 élèves et leurs professeurs se sont confinés dans plusieurs zones du collège pour attendre les secours.

Face au risque chimique, l'ensemble des portes, fenêtres et bouches d'aération ont été condamnées. Pendant ce temps-là, la cellule de crise mise en place dans les bureaux a lancé la procédure pour alerter les secours, prévenir et rassurer les familles et répertorier l'ensemble des enfants, etc. « **C'est très bien, bravo !** » a conclu la rectrice à la fin de l'exercice. Ouf.



Suivi de près par les autorités, l'exercice de mise en oeuvre du Plan particulier de mise en sûreté pour événement naturel ou technologique majeur s'est parfaitement déroulé.